



Classe de troisième

**Découverte
professionnelle
Option facultative**
(trois heures hebdomadaires)

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

3 juin 2005

SOMMAIRE

Texte national d'ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

1 - INTRODUCTION GÉNÉRALE

- 1.1 Les objectifs de l'option**
- 1.2 Les conditions de la réussite**

2 - La PRÉSENTATION de l'OPTION

- 2.1 Une approche par les compétences**
- 2.2 Les compétences visées**

3 - Les ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

- 3.1 La démarche**
- 3.2 L'organisation pédagogique**
- 3.3 Les activités pédagogiques**
- 3.4 Le déroulement de l'option**
- 3.5 L'évaluation des élèves**

4 - L'ENSEIGNEMENT dans son CONTEXTE

- 4.1 L'articulation avec les enseignements obligatoires**
- 4.2 L'articulation avec l'éducation à l'orientation**
- 4.3 Les partenariats avec les établissements de formation**
- 4.4 Les partenariats avec les milieux institutionnels et professionnels**

5 - Les RESSOURCES UTILES

*Ce document d'accompagnement a été rédigé par un **groupe de travail** placé sous la présidence du Recteur Daniel Bloch. Sa composition est donnée ci-dessous. De nature provisoire, ce document est destiné à être enrichi en fonction des expériences du terrain. Il constitue un document ressource dans lequel les enseignants pourront puiser, et non un ensemble de prescriptions.*

Président

Daniel BLOCH Recteur d'académie, Professeur émérite, Université Joseph Fourier, Grenoble

Coordonnateurs

Daniel ALLARD Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional
Coordination des documents pédagogiques
Françoise CHRISTOPHE Chargée d'études au bureau du contenu des enseignements - Suivi éditorial
Jean-Pierre COLLIGNON DAFPIC, Délégué académique à l'apprentissage
Coordination du document « option de découverte professionnelle »
Michèle DOERFLINGER Inspectrice de l'éducation nationale de l'enseignement technique
Coordination du document « module de découverte professionnelle »

Membres

Jean-Marc AUBERT Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de l'information et de l'orientation
Claude BISSON-VAIVRE Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Meurthe et Moselle
Jean-Paul BOUVEROT Délégué académique aux enseignements techniques
Benoît BOUYX Directeur adjoint de l'ONISEP
Danielle BRAGARD Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale
Joëlle COISEUR Principale du collège V. Hugo de Ham
Brigitte COLIN Inspectrice de l'éducation nationale de l'enseignement technique
Bernadette DUBOIS Secrétaire générale adjointe d'Académie
Marie-Claude GUSTO Chef de département ONISEP
Guy HAMONIC Proviseur du lycée professionnel A. Briand de Blanc-Mesnil
Sylvie HAUCHECORNE Chef du service académique d'information et d'orientation
Alain MARIE Inspecteur de l'éducation nationale de l'enseignement technique
Françoise NISSEN Chef du service académique d'information et d'orientation
Bernard PORCHER Adjoint au chef du bureau de la formation professionnelle initiale de l'apprentissage et de l'insertion
Gérard PRODHOMME Inspecteur d'Académie, directeur de services départementaux de l'éducation nationale
Joël RIVOAL Inspecteur de l'éducation nationale de l'enseignement technique
Jean-Jacques SAVEY Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de l'information et de l'orientation
Félix SMEYERS Inspecteur d'Académie – inspecteur pédagogique régional
Christiane VAISSADE Inspectrice d'Académie – inspectrice pédagogique régionale (Lettres)
Claude VALTAT Professeur agrégée
Pierre VIALA Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du LOT

TEXTE NATIONAL D'ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Bulletin officiel n° 11 du 17 mars 2005

Enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires) en classe de troisième

NOR : MENE0500301A
RLR : 524-2c
ARRÊTÉ DU 14-2-2005
JO DU 25-2-2005
MEN
DESCO A4

Vu code de l'éducation, not. art. L. 311-2, L. 311-3, L. 311-5, L. 311-7, L. 331-4 et L. 421-7 ; A. du 2-7-2004 ; avis du CNP du 4-1-2005 ; avis du CSE du 7-2-2005

Article 1 - Les orientations pédagogiques de l'enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires) en classe de troisième du collège sont fixées conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 2005-2006.

Article 3 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Patrick GÉRARD

Annexe

TEXTE NATIONAL D'ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'option facultative de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires) vise à proposer aux élèves des classes de troisième du collège une **approche du monde professionnel** par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Elle doit être **proposée à tout élève** à compter de la rentrée 2006.

Cette **démarche contribue à élargir et compléter la culture générale des collégiens.**

Participant à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté,

les connaissances ainsi acquises leur permettront, le moment venu, d'opérer des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation. À cet égard, la découverte du monde professionnel conduit à présenter des métiers à tous niveaux de qualification.

Participant à la formation générale des élèves, elle mobilise et enrichit des compétences et connaissances générales, acquises ou en voie d'acquisition dans les autres enseignements.

L'option est prise en charge par une équipe pédagogique pluridisciplinaire à laquelle peuvent se joindre d'autres membres de l'équipe éducative (professeur documentaliste, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation...).

1 - Objectifs pédagogiques

L'équipe pédagogique accordera une attention particulière à l'élaboration d'une progression annuelle s'appuyant sur un projet collectif prenant en compte à la fois les projets émergents des

élèves et les objectifs assignés à l'option.

Les compétences et connaissances spécifiques visées par l'option sont structurées autour de trois axes de découverte : les métiers et les activités professionnelles, les organisations, les lieux et les modalités de formation.

La classification proposée dans le tableau ci-après peut servir de base à l'élaboration d'une progression annuelle sans pour autant correspondre à un découpage chronologique. Des compétences et connaissances appartenant à ces axes peuvent en effet être sollicitées simultanément au cours d'une même activité ou d'une même séquence.

Les contenus et les activités élaborés par les équipes pédagogiques se situent dans une perspective d'initiation aux réalités du monde économique et professionnel. Il s'agit d'essayer de mettre en cohérence les parcours et objectifs tant scolaires que professionnels. On s'efforcera de présenter de la manière la plus concrète possible les notions théoriques abordées dans le cadre des activités mises en œuvre.

Compétences visées

A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles

A.1 Présenter un métier en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils utilisés.

A.2 Distinguer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant...

A.3 Situer les métiers découverts dans les principaux types d'activités : production de biens et de services.

A.4 Rechercher des exemples de relation entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles.

B. Découvrir des organisations

B.1 Repérer, à travers des exemples locaux, la diversité des organisations (entreprises, services publics, associations...).

B.2 Identifier les liens entre activités de service et activités de production.

B.3 Identifier le rôle des acteurs dans l'organisation d'une production de biens ou de services.

B.4 Repérer et analyser la place respective des femmes et des hommes dans les activités professionnelles.

C. Découvrir des lieux et des modalités de formation

C.1 Identifier les principaux lieux et les principales voies de formation.

C.2 Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications : formation initiale (sous statut scolaire et sous contrat de travail), formation continue, VAE.

C.3 Repérer quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi (CIO, ONISEP, Mission locale pour l'emploi des jeunes...).

C.4 Mettre en relation les parcours professionnels et les cursus de formation.]

2 - Démarche

L'horaire de trois heures hebdomadaires consacrées à la découverte du monde professionnel favorise des méthodes pédagogiques plaçant les élèves en activité et la construction de compétences et de connaissances à partir d'expériences concrètes, en contact étroit avec l'univers des métiers.

L'équipe pédagogique accordera donc une attention particulière à l'élaboration d'une progression annuelle structurée suivant une démarche de projet. Cette progression doit s'appuyer sur **des activités** combinant l'acquisition des connaissances et le développement des compétences visées ainsi que la **rencontre de familles de métiers** aussi variées que possible. Les activités proposées aux élèves doivent leur faire découvrir une large palette de métiers et de formations et mettre en lumière les mutations qui les affectent. Il est ainsi recommandé de prévoir et d'organiser :

- des activités de **recherche d'information**, notamment en recourant aux technologies de l'information et de la communication ;

- des activités d' **analyse de documents**, écrits, audiovisuels ou multimédias, produits par l'Onisep, le CIDJ, les branches et fédérations professionnelles, les médias...
- des interventions de professionnels sur leur métier, d'élèves de lycée sur leur formation, d'anciens élèves ;
- des **situations pratiques et actives** : visites d'information ou séquences d'observation en milieu professionnel dans les conditions définies par le décret n° 2003-812 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de seize ans (B.O. n° 34 du 18 septembre 2003) ou dans des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, des établissements de l'enseignement supérieur ;
- des activités d'élaboration de documents variés : cédérom de présentation (des entreprises de la région, des familles de métiers, etc.) ; compte-rendu de visite, revue de presse, reportage écrit ou audiovisuel, panneau d'exposition, support de communication d'entreprise...
- des activités de **mise en commun** et de synthèse : exploitation en classe des expériences des élèves, formalisation des connaissances acquises dans le monde professionnel ;
- des activités d' **analyse de parcours** : motivation des choix de formations et de métiers ; cohérence entre les formations suivies et le(s) métier(s) exercé(s).

3 - Propositions d'activités

La liste ci-dessous recense des propositions d'activités pédagogiques qui ne présentent aucun caractère obligatoire. Il revient à l'équipe pédagogique de concevoir et d'organiser, en fonction du contexte local et des centres d'intérêt des élèves, des activités favorisant l'acquisition des connaissances et compétences visées par l'option.

- Enquête(s) auprès de professionnels pour mettre en évidence leurs parcours professionnels.
- Réalisation, en groupes, d'exposés sur des champs d'activités professionnelles, un métier, un produit innovant...
- Observation de l'environnement économique local, repérage des principaux acteurs,
- Réalisation d'un dossier de presse relatif au tissu économique et social environnant l'établissement,
- Enquête à partir de documents sur les diplômes et formations : comparaison des parcours théoriques et des parcours réels,
- Observation de quelques formations (générales, technologiques, professionnelles) proposées dans les lycées de proximité et les établissements de l'enseignement supérieur,
- Réalisation de reportages sur les métiers,
- Présentation des différents enseignements de détermination de seconde (recueil de témoignages d'anciens élèves, d'enseignants de lycée...),
- Interview de professionnels, d'anciens élèves du collège, par exemple ceux ayant créé une entreprise,
- Restitution devant la classe d'enquêtes réalisées,
- Rédaction de fiches présentant des métiers, des postes de travail, des entreprises,
- Organisation de tutorat de collégiens par des lycéens lors d'une activité spécifique.

4 - Évaluation des élèves

Comme tout enseignement, la découverte professionnelle donne lieu à une évaluation. Les résultats obtenus peuvent être pris en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, au même titre que les autres options facultatives.

L'année scolaire doit être ponctuée de moments d'évaluation, permettant d'apprécier le degré d'acquisition par les élèves des compétences et connaissances visées. Ces évaluations doivent être conçues comme des moments de bilan, point d'appui des activités proposées par la suite. Les notes et productions des élèves (dossiers, comptes rendus...) en constituent le principal support. Les démarches entreprises et l'implication de l'élève dans l'élaboration d'une stratégie d'orientation doivent être prises en compte dans l'évaluation.

1 - INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 OBJECTIFS de l'OPTION

L'option facultative de découverte professionnelle vise à proposer aux élèves une approche du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Cet enseignement doit permettre d'appréhender la réalité de l'univers des métiers, très souvent ignorée des élèves et d'accroître leur culture générale.

Un enseignement qui contribue à élargir et compléter la culture générale des collégiens

Les métiers et leurs conditions d'accès ou d'exercice sont peu lisibles pour les collégiens. Certaines avancées ou ruptures technologiques, la demande sociale, la complexité du contexte socio-économique et l'évolution des organisations en font émerger de nouveaux. Dans certains secteurs, des besoins existent et offrent des débouchés intéressants alors que les métiers correspondants sont méconnus. De nombreux métiers mettent en avant des exigences élevées, mais qui peuvent être atteintes par un parcours construit graduellement, en étapes successives.

L'option de découverte professionnelle constitue un moment privilégié de découverte et de construction des représentations du monde professionnel dans lequel l'élève sera amené à évoluer. L'étude des différentes tâches constituant un métier, celle des organisations où celui-ci est exercé, les relations entre les acteurs, le repérage des compétences mises en œuvre, les formations qui en permettent l'acquisition participent pleinement du développement de la culture générale du collégien.

Les activités conduites mobilisent et complètent les connaissances acquises ou en voie d'acquisition dans les autres enseignements. L'ouverture sur l'organisation humaine et sociale du travail permet de développer le sens critique de l'élève et du futur citoyen. La découverte professionnelle fournit l'occasion à l'élève d'approfondir de façon concrète sa connaissance de l'environnement économique et social de proximité, en dépassant les approches locales si elles sont trop limitatives.

Un enseignement qui participe de l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté

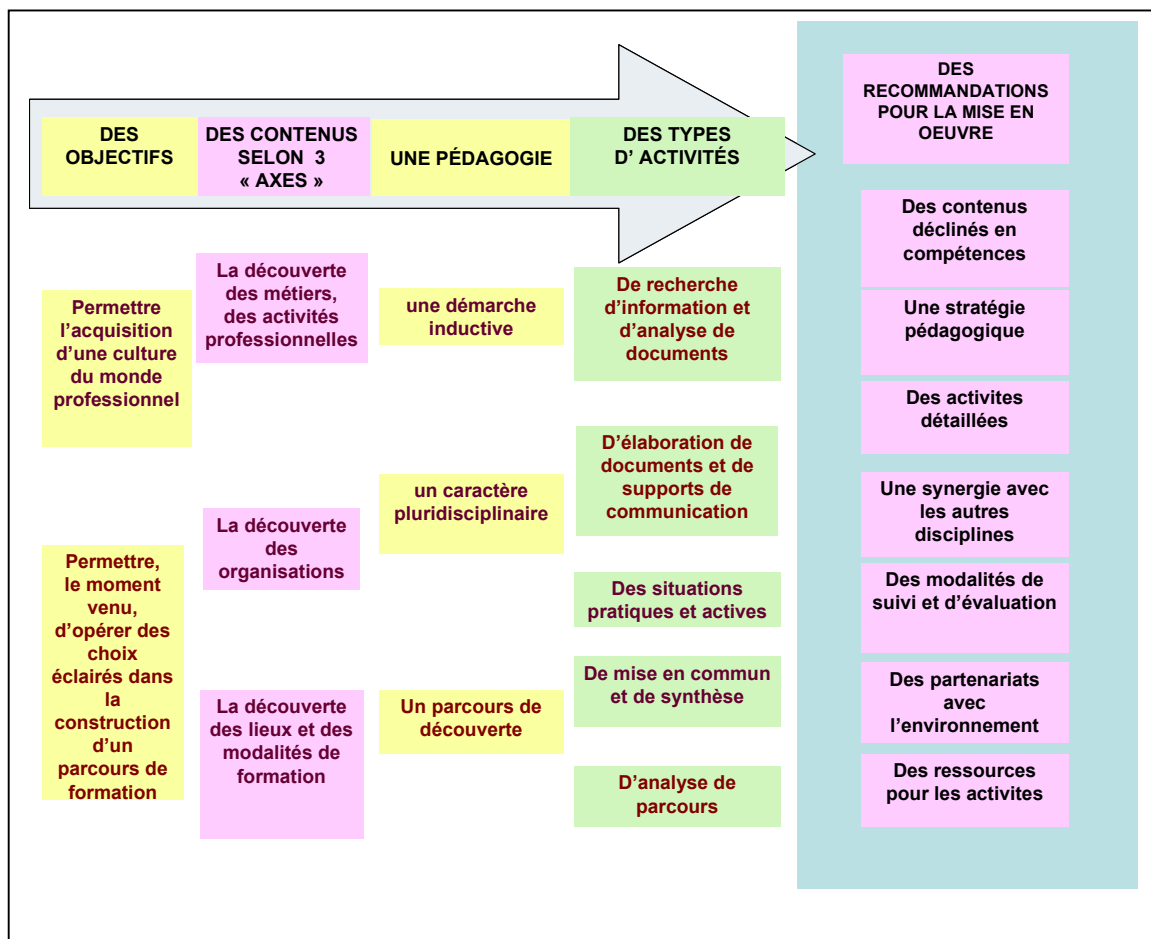
L'enseignement porte sur l'analyse des métiers, des voies de formation et de leurs interactions. Il aide l'élève à construire ses représentations des activités exercées dans le cadre d'un métier à partir de situations réelles ou tirées du réel, à identifier les structures, les finalités, les contraintes internes et externes et à percevoir les logiques d'acteurs au sein des organisations.

L'éventail le plus large de métiers, de champs professionnels et de voies de formation doit être abordé. Par les observations et les études menées, l'élève rassemblera ainsi des éléments susceptibles, le moment venu, d'éclairer des choix dans la construction d'un projet de formation.

1.2 Les CONDITIONS de la RÉUSSITE

La réussite de l'enseignement de découverte professionnelle nécessite la prise en compte d'un certain nombre de conditions.

- L'option est enseignée à des élèves issus de différentes divisions. Il s'agit d'une option qui doit être attractive, et non d'un dispositif de pré-orientation, destiné à une catégorie particulière d'élèves.
- Cette option est prise en charge par une **équipe pluridisciplinaire d'enseignants**. Cette équipe peut utilement être **élargie à d'autres membres de l'équipe éducative** dont le conseiller d'orientation psychologue et le professeur de documentation.
- Il est essentiel de suivre avec précision **les parcours des élèves à la sortie des collèges** afin de s'assurer de la conformité entre les objectifs recherchés et les parcours effectifs.
- L'acquisition par les élèves de nouvelles compétences s'appuie sur un **ensemble organisé d'activités, planifiées sur une année** : les intervenants, les lieux et les supports de formation, les modalités de mise en oeuvre, de structuration et d'évaluation doivent être précisément définis. Une fonction de professeur coordonnateur pourra utilement être proposée.
- De par sa nature et ses objectifs, l'enseignement de découverte professionnelle est dispensé en s'appuyant sur les **ressources disponibles au sein et à l'extérieur du collège**. Au sein du collège, il convient de le construire en synergie avec les enseignements obligatoires. A l'extérieur du collège, il prend en compte, sans se limiter à celles-ci, les ressources offertes par l'environnement tant au niveau des lieux de formation que du tissu économique, social et culturel. Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) peut aussi être une ressource très utile.
- L'enseignement s'appuie sur **des ressources** existantes qu'il convient d'enrichir à partir des expériences et des productions réalisées. Ce document propose des ressources diverses parmi lesquelles celles élaborées en partenariat avec les milieux professionnels et institutionnels.
- Le schéma synoptique ci-après introduit les principaux thèmes qui seront développés dans ce document pédagogique d'accompagnement. Si ces thèmes peuvent faire l'objet de déclinaisons variées, dans le respect de l'autonomie pédagogique des enseignants, il importe néanmoins que **l'organisation générale de l'option** tout comme le «**vocabulaire**» employé pour la décrire soient respectés afin notamment de faciliter les échanges d'expériences entre les équipes qui auront à la prendre en charge. Ce schéma définit les objectifs de l'option, ses «**contenus**», ses principes pédagogiques, les typologies d'activités proposées ainsi qu'un certain nombre de recommandations pour sa mise en œuvre.



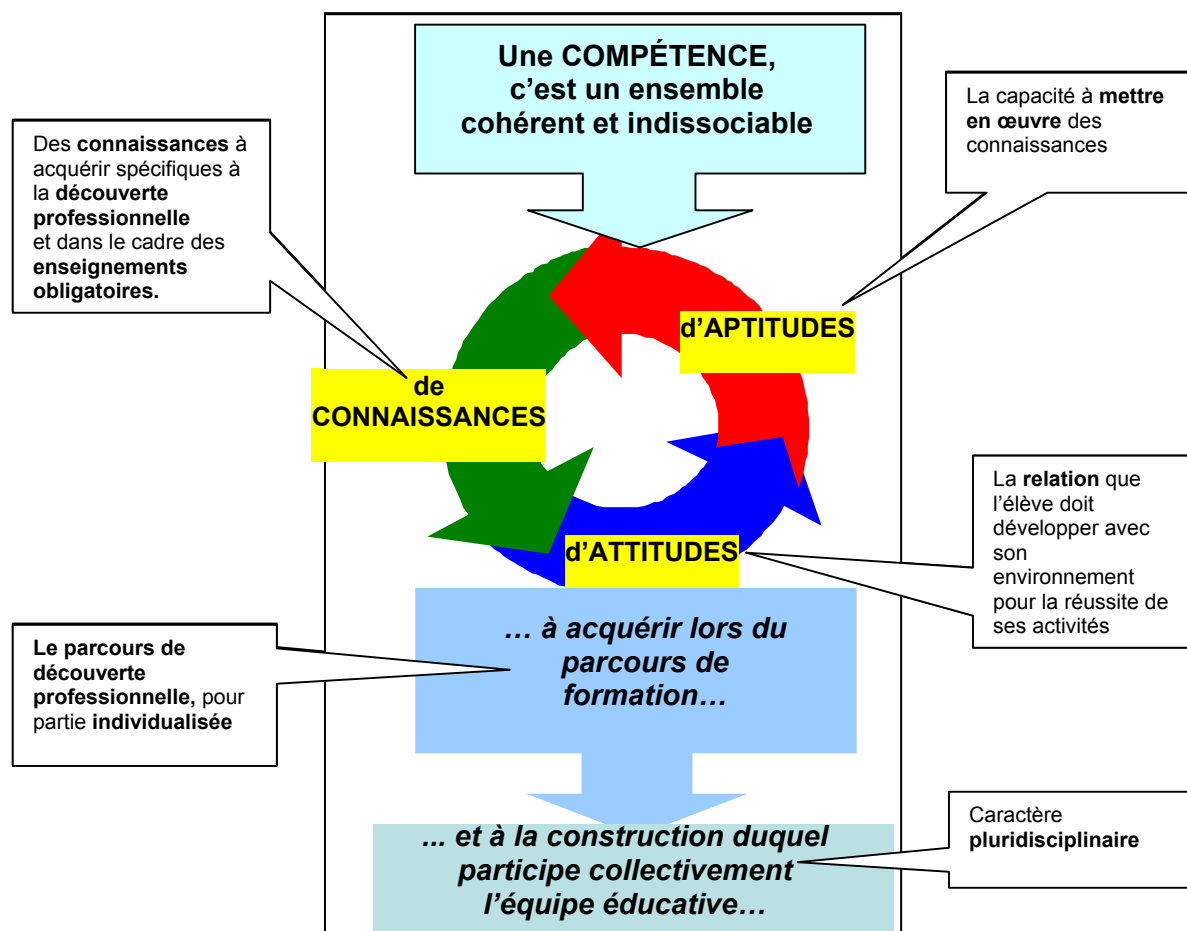
2 - LA PRÉSENTATION de l'OPTION

2.1 Une APPROCHE par les COMPÉTENCES

L'enseignement de l'option de découverte professionnelle en classe de troisième des collèges doit contribuer à développer les **compétences** des élèves. Ces compétences sont construites autour de trois axes de découverte :

- A. La découverte des métiers et des activités professionnelles,
- B. La découverte des organisations,
- C. La découverte des lieux et des modalités de formation.

Le concept de « compétence » évolue dans le contexte de travaux conduits au niveau de l'Union Européenne¹. Elles sont aujourd'hui définies comme des **ensembles cohérents et indissociables de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes** que doivent acquérir les élèves lors de leur parcours de formation. Cette définition implique que l'équipe éducative participe collectivement à leur construction. Les élèves doivent être placés dans des situations concrètes dans lesquelles la mise en œuvre de leurs compétences se traduit par **des actions ou attitudes observables pouvant donner lieu à une évaluation**.



¹ Voir par exemple : Compétences clés, un concept en développement dans l'enseignement général obligatoire. Eurydice, Commission européenne, 2002

L'approfondissement des connaissances abordées doit être limité à ce qui est nécessaire pour répondre à l'objectif général de l'option. Pour cela, à chaque connaissance est associé un niveau d'acquisition :

- **Niveau 1** (information) : l'élève est informé de l'existence de la connaissance, comprend son utilité dans un contexte donné, en apprend une définition simple qu'il est capable de restituer.
- **Niveau 2** (expression) : l'élève est capable de citer la connaissance apprise, d'expliquer son utilité, de trouver par lui-même et dans des situations simples, pourquoi il faut l'appliquer.
- **Niveau 3** (utilisation d'un outil associé à la connaissance) : dans un contexte simple donné, et pour répondre à une situation formalisée, l'élève est capable, par lui-même, d'utiliser un outil de résolution (modèle scientifique simple, méthode de résolution, procédure de travail).

2.2 Les COMPÉTENCES VISÉES

Sans constituer une liste limitative, les tableaux ci-dessous précisent les connaissances et les aptitudes recherchées à partir des trois axes de découverte. Sont indiquées, ensuite, les attitudes qui peuvent être acquises en prenant appui sur l'ensemble des activités proposées.

A – Découvrir des métiers et des activités professionnelles :			
<p><i>Un point de départ : l'observation d'activités professionnelles effectuée par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>lors de la rencontre avec un professionnel,</i> • <i>lors de visites d'information et/ou de séquences d'observation dans un organisme ou une entreprise,</i> <p><i>Et aussi à partir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>des informations présentant l'entreprise ou l'organisme dans lequel l'activité professionnelle est exercée,</i> • <i>des ressources présentant les métiers, les secteurs d'activités,</i> • <i>...</i> 			
Connaissances	Niveau	Aptitudes	Exemples d'activités
Métier	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principales tâches, l'activité du professionnel, les moyens utilisés. ▪ Repérer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant... ▪ Relier les métiers découverts dans les principaux types d'activités : production de biens ou de services. ▪ Situer les activités professionnelles dans leur évolution en expliquant leur relation au progrès technique. ▪ Identifier les enjeux et les risques de différents types d'activités dans le cadre d'une réflexion sur le développement. <p>Et aussi, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la mise en place d'un dispositif de recueil d'informations. • Collecter l'information. • Établir des critères de tri de l'information. • Inscrire un événement dans un contexte historique ou une chronologie. • Rédiger un compte rendu suivant un point de vue prédéterminé. • Choisir un outil de présentation adapté. • Rendre compte oralement ou par écrit. 	<p><i>Consultation de documents de présentation de secteurs d'activités professionnelles, d'entreprises.</i></p> <p><i>Visite d'entreprises ou d'organismes.</i></p> <p><i>Rencontre avec des professionnels.</i></p> <p><i>Préparation d'un dossier, d'une exposition, d'une communication multimédia.</i></p>
Milieus et conditions de travail	1		
Processus de réalisation	2		
Production de biens et de services	2		
Progrès et Innovation	1		
Développement durable	2		

Commentaires :

*Afin de faire émerger ou de faire évoluer les représentations des élèves, les métiers présentés doivent relever de **secteurs professionnels variés et faire appel à différents niveaux de qualification.***

L'objectif est de permettre aux élèves de caractériser les métiers au regard de la nature des tâches réalisées et des moyens à disposition, des conditions de leur exercice tant en terme d'autonomie que de lieux où ils s'exercent ou de leurs relations avec leur environnement social et humain.

*Les métiers présentés **doivent dépasser les préoccupations immédiates des élèves (et de leur famille).** Il sera utile de montrer comment les évolutions (réponses nouvelles à des besoins, progrès) entraînent l'apparition de nouveaux métiers alors que d'autres disparaissent. Outre les aspects purement économiques, la prise en compte des contraintes réglementaires (environnement, hygiène, sécurité...) induit également des évolutions.*

B - Découvrir des organisations :

Des points de départ :

- l'observation d'organisations,
- la description de différents types d'activités professionnelles,
- le recueil d'informations obtenues lors de la rencontre avec un professionnel et de visites d'information,
- l'utilisation de ressources multimédia ou d'autres ressources présentant les métiers, les secteurs d'activités,
- ...

Connaissances	Niveau	Aptitudes	Exemples d'activités
Organisation et statut d'une entreprise, d'une organisation	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discerner les types d'organisation (entreprises, services publics, associations...). ▪ Repérer des activités de service et des activités de production. 	<p><i>Consultation de documents présentant des entreprises, des organisations sous forme de plaquette, organigramme... et des ressources TIC.</i></p> <p><i>Consultation de revues ou publications spécialisées.</i></p> <p><i>Contribution à l'organisation et à la mise en œuvre d'un projet.</i></p> <p><i>Participation à des opérations de production.</i></p> <p><i>Découverte et participation à des activités professionnelles.</i></p>
Ressources humaines, lien hiérarchique et/ou fonctionnel	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le rôle des acteurs dans l'organisation d'une production de biens ou de services. 	
Projet d'entreprise	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la place respective des femmes et des hommes dans les activités professionnelles. 	
Organisation du travail	2	<p>Et aussi par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder un modèle de représentation organisationnel ou temporel. 	
Cycle de vie d'un produit	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer par Internet et se déplacer dans un réseau interne (intranet) et externe. 	
Qualité, prévention, sécurité, ergonomie, environnement	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différencier, qualifier, dénombrer les éléments présents dans une entreprise relatifs au personnel, aux moyens, aux locaux.... 	
Mode et outils de communication	3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer des étapes au sein d'un projet. ▪ Contribuer à l'organisation d'un travail mené en équipe. ▪ Identifier la fonction et le travail de chacun des membres de l'équipe. ▪ Participer à une phase de réalisation en respectant une procédure ou un mode de réalisation. ▪ Situer une opération dans la réalisation d'un produit ou d'un service. ▪ Décoder et suivre des consignes de sécurité. ▪ Rendre compte de ces activités par oral ou par écrit. 	

Commentaires :

Les connaissances font ici référence au cadre de l'exercice d'un métier au sein d'une organisation particulière : petite ou grande entreprise, service public. Afin de définir des critères qui caractérisent les entités où s'exercent un métier, plusieurs observations sont nécessaires. Il est important de différencier les « fonctions » et les métiers exercés. L'accent doit être mis sur le fait que les éléments produits par un service ou un organisme résultent de la collaboration de plusieurs individus réunis par un objectif commun.

L'examen du statut des entreprises et des organismes, qui ne doit pas être nécessairement très approfondi, influence la répartition des responsabilités et de la prise de décisions. Il est possible de mettre en relation les projets des entreprises liés à l'évolution de leurs activités (conquête de nouveaux marchés par exemple) et la mise en place de nouvelles organisations qui engendrent des modifications dans l'exercice des métiers.

L'exercice d'un métier est envisagé ici comme la participation à une organisation souvent complexe régie par des dispositions particulières et en perpétuelle évolution. **Les situations pédagogiques proposées ne peuvent pas relever uniquement de l'observation.** La sensibilisation aux éléments de management, de travail collaboratif, de responsabilité individuelle ou collective passe par la mise en place de situations où les élèves participent à des réalisations. Elles sont alors conduites par des groupes rassemblant des élèves concernés par un centre d'intérêt commun.

Les moyens utilisés pour communiquer au sein du groupe et vis-à-vis des partenaires extérieurs seront à développer, en utilisant en particulier les technologies de l'information et de la communication (courrier électronique, visioconférence...).

C – Découvrir des lieux et des modalités de formation :

Des points de départ :

- des visites de lieux de formation,
- des rencontres avec des élèves ou des formateurs,
- la participation à des activités de formation,
- l'utilisation de ressources présentant les filières et diplômes, les établissements, les statuts des élèves.

Connaissances	Niveau	Aptitudes	Exemples d'activités
Parcours de formation	2	<ul style="list-style-type: none"> • Discerner les principaux lieux et les principales voies de formation. 	<i>Consultation de documents présentant des filières et/ou des organismes de formation.</i>
Modalités d'accès à un emploi	1	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications : formation initiale (sous statut scolaire et sous contrat de travail), formation continue, VAE. 	<i>Interview de collaborateurs d'entreprise.</i>
Qualification et certification (diplômes, titres)	1	<ul style="list-style-type: none"> • Situer quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi (CIO, ONISEP, Mission locale pour l'emploi des jeunes...). 	<i>Visite d'établissement, de centres de formation.</i>
Étapes de la vie professionnelle	2	<ul style="list-style-type: none"> • Associer les parcours professionnels et les cursus de formation. 	<i>Repérage des dispositifs de formation initiale ou continue (GRETA) et de validation des acquis de l'expérience.</i>
Statut et démarche de formation	1	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter un questionnement à un interlocuteur. • Organiser chronologiquement des informations. • Établir un compte rendu d'enquête ou d'interview. • Mesurer l'apport d'une approche pratique ou expérimentale dans la résolution d'un problème. 	<i>Participation à des activités de formation, de certification.</i>
Formation tout au long de la vie	1	<p>Et aussi, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter un questionnement à un interlocuteur. • Organiser chronologiquement des informations. • Établir un compte rendu d'enquête ou d'interview. • Mesurer l'apport d'une approche pratique ou expérimentale dans la résolution d'un problème. 	<i>Interview ou rencontre avec des élèves ou étudiants.</i> <i>Simulation d'entretien, rédaction de documents de présentation.</i>

Commentaires :

Il est nécessaire de clarifier la notion d'emploi et, pour différents métiers, de comparer les tâches prescrites avec celles effectivement réalisées ainsi que celles cachées dont on n'évoque jamais la réalisation.

L'importance du travail dans le développement personnel de l'individu est à souligner. Il importe de montrer que l'activité professionnelle (pratique quotidienne, formations suivies) est génératrice de développement des compétences donc d'une évolution du niveau de qualification. La Validation des Acquis de l'Expérience permet de la reconnaître par une certification. Des interviews de personnels engagés dans une activité peuvent montrer la diversité des parcours possibles. Il est également important de mettre en évidence les compétences transversales qui intéressent les entreprises ou qui sont susceptibles de faire la différence entre deux candidats à un même emploi.

Au-delà de la consultation de données ou de l'observation de situations qui sont accessibles à tous au travers des ressources existantes liées à l'information ou l'orientation (publication, salons...), il est intéressant de faire en sorte que les élèves vivent des situations de formation organisées au-delà de la classe de troisième ce qui leur permet de mieux les caractériser.

L'observation de parcours particuliers ou de modalités de gestion des carrières doit contribuer à les faire réfléchir sur le degré d'adéquation emploi/formation à l'embauche mais aussi après quelques années de vie professionnelle.

Des attitudes à faire évoluer

La confrontation avec des milieux professionnels doit aussi permettre à l'élève de porter un regard sur certaines attitudes indispensables.

Axes de formation	Exemples d'attitudes attendues
<i>A : Découvrir des métiers et des activités professionnelles.</i> <i>B. Découvrir des organisations.</i> <i>C. Découvrir des lieux et des modalités de formation.</i>	Montrer de l'intérêt, s'impliquer dans l'activité proposée. Faire preuve d'une attitude constructive, d'imagination ou d'innovation. Coopérer au sein du groupe, développer un esprit d'équipe. Assumer les responsabilités confiées. Animer le groupe. Organiser et planifier le travail. Respecter les consignes. Être rigoureux et précis dans les productions réalisées. Faire preuve du niveau d'autonomie nécessaire.

3 - Les **ORIENTATIONS** **PÉDAGOGIQUES**

3.1 La DÉMARCHE

L'enseignement de découverte professionnelle est assuré dans le cadre d'un horaire de trois heures hebdomadaires par des enseignants qui ont pour mission de:

- travailler en étroite collaboration au sein d'une **équipe pédagogique pluridisciplinaire** à laquelle peuvent se joindre d'autres membres de l'équipe éducative dont le conseiller d'orientation psychologue et le professeur de documentation,
- mettre en place des **démarches pédagogiques plaçant les élèves en activité**, en privilégiant une **démarche inductive**,
- organiser, **au sein d'un projet pédagogique**, le parcours des élèves en mobilisant les ressources nécessaires.

Un enseignement dispensé par une équipe pédagogique pluridisciplinaire

Il s'agit **d'aider l'élève à construire des représentations précises et exactes du monde du travail et des métiers**. L'enseignement de découverte professionnelle participe à la formation générale des élèves, mobilise et enrichit des compétences acquises ou en voie d'acquisition dans les autres disciplines.

C'est par rapport à cette double approche que le projet pédagogique doit être élaboré. L'équipe pédagogique met en relief **la participation des différentes disciplines à l'exercice d'un métier** et elle conduit l'élève à **identifier et à situer, dans un cursus de formation qui conduit à l'exercice d'un métier, l'importance de ces disciplines**.

Tout professeur, quelle que soit sa « discipline », peut contribuer aux enseignements de l'option de découverte professionnelle.

L'intervention de plusieurs professeurs favorise la cohérence des enseignements dispensés :

- Les professeurs de collège qui interviennent dans l'enseignement de l'option prennent en compte les apports de leurs collègues susceptibles d'être mis au service du projet de découverte professionnelle. Les activités de découverte professionnelle peuvent également servir de support aux autres disciplines.
- La découverte professionnelle met l'accent sur des connaissances qui sont indispensables dans la compréhension de l'environnement professionnel ou des filières de formation.

Une progression reposant sur une démarche originale

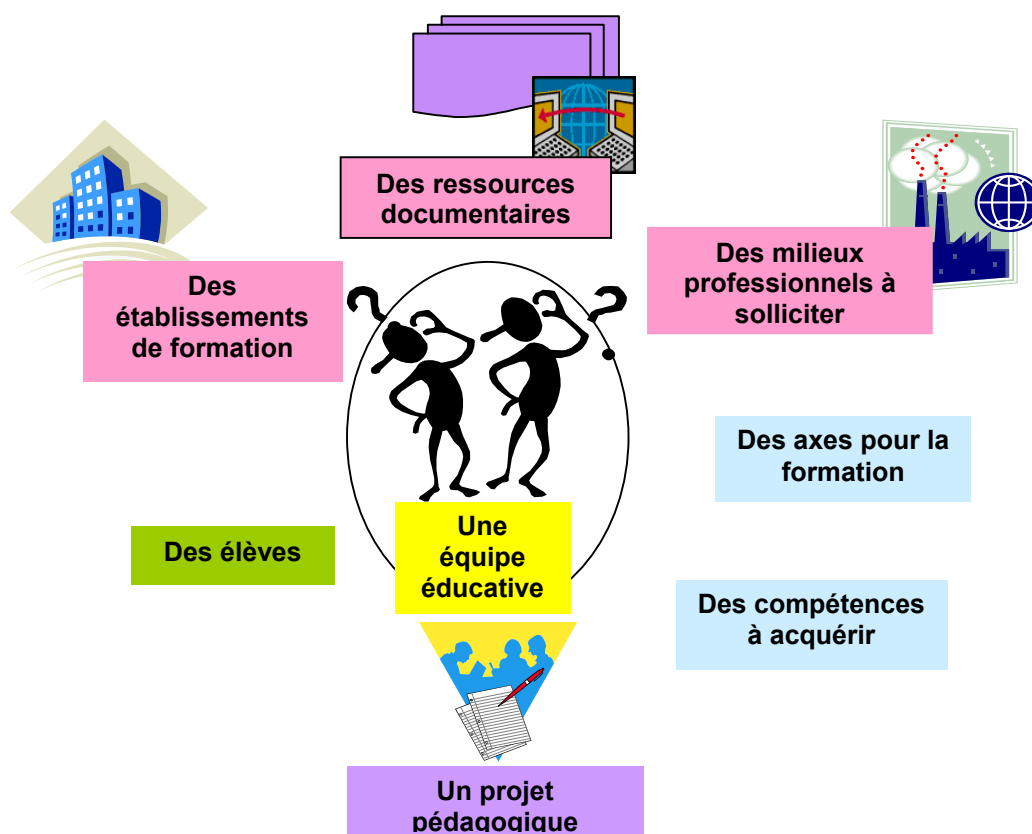
Afin de développer les compétences des élèves, l'équipe pédagogique leur propose **des activités** permettant une approche progressive des concepts de métier et de formation en les situant en permanence dans **un contexte réel**. Une progression comportant dans un premier temps des exposés théoriques et, dans un second temps, l'examen de situations concrètes ne correspond pas à la démarche proposée.

Il s'agit de confronter les élèves aux réalités de l'exercice des métiers et aux modalités de formation à travers des situations qui les font passer d'une situation d'observateur (visite, interview...) à celle de participant à une activité. Les conditions de réalisation (autonomie, travail en groupes...) et le résultat attendu au regard du problème traité (rapport, enquête, production...) sont à expliciter. Cette phase est suivie de la restitution des expériences vécues et de la formulation des éléments à retenir, lors de phases de synthèse.

Les professeurs aident à la **structuration des connaissances des élèves** en s'appuyant sur les situations ou activités expérimentées. Les connaissances à retenir doivent apparaître clairement dans les documents fournis aux élèves ou qu'ils ont à rédiger. Ils doivent être distincts des documents utilisés pour les activités.

Un projet pédagogique mettant en cohérence les ressources et les objectifs de formation

L'équipe éducative doit préciser, sous forme d'un **projet annuel**, la démarche et le calendrier, les activités et espaces de formation, que celles-ci se déroulent au sein du collège ou dans le cadre des organismes associés à la formation des élèves (milieux professionnels, établissements de formation, CIO...).



Le projet pédagogique constituera une réponse élaborée par l'équipe pédagogique qui devra :

- donner un sens au contenu des activités mises en place,
- indiquer les passages obligés liés à l'installation de la progression,
- définir la place et le rôle des acteurs en particulier des membres de l'équipe éducative.

L'équipe pédagogique construit son projet pédagogique en prenant en compte les conditions locales particulières :

- proximité d'entreprises, d'organismes d'établissement de formation,
- personnes ressources pouvant être sollicitées.

Ce projet spécifique à un collège, à une équipe, précise au moins de façon prévisionnelle :

- les conditions d'accueil des élèves :
 - les plages horaires,
 - les locaux utilisés,
- l'intervention des partenaires :
 - les entreprises ou organismes qui doivent être sollicités,
 - les établissements de formation dont les modalités de formation sont susceptibles de répondre aux besoins,
- la chronologie :
 - la nature des activités,
 - la progression (formation et évaluation),
- la répartition des tâches au sein de l'équipe :
 - les interventions,
 - la communication avec les partenaires.

3.2 L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Une progression organisée

La progression est constituée de séquences de durée variable. Chaque séquence peut être organisée en trois étapes : une phase de découverte, une phase d'approfondissement et une phase de restitution et de mise en commun. A titre d'exemples :

Phase de découverte

Activités proposées :

- Observation de l'environnement socio-économique :
 - visites d'entités professionnelles diverses,
 - dialogue avec des professionnels,
 - découverte de métiers,
 - recherches de contraintes dans l'exercice des métiers :
 - compétences,

- moyens utilisés,
 - contextes de réalisation...
- Observation de lieux de formation :
- filières et sites de formation,
 - moyens mis en oeuvre,
 - conditions d'enseignement,
 - dialogue avec des professeurs, des élèves ou des étudiant.

Phase d'approfondissement

Activités proposées :

Des « productions » répondant à des contraintes pédagogiques sont réalisées par des élèves répartis en groupes restreints ; ces activités doivent être suffisamment diversifiées pour illustrer des fonctions, des métiers, des formations différents et conçues de manière à contribuer à développer la motivation et l'intérêt des élèves.

- Ces activités doivent :
- être représentatives de la diversité des métiers et des organisations : service, industrie, artisanat, organismes publics ou privés,
 - permettre d'établir des relations entre métiers et formations.
- Mise en œuvre :
- Phase de réalisation :
Des réalisations caractéristiques de certains métiers doivent pouvoir être effectuées au sein du collège, dans une unité de formation, dans une entreprise (respect de la réglementation en vigueur).
 - Phase de recherche d'informations sur les métiers ou les formations. Elle se traduit par :
 - le repérage de filières et de lieux de formation,
 - la réalisation de séquences en milieu professionnel, en lycée, dans l'enseignement supérieur,
 - la participation à des actions d'information : journées portes ouvertes, salons, forums des métiers,
 - une analyse des milieux où prend place leur activité de réalisation.

Il est indispensable qu'une partie de ces « réalisations » soit effectuée de façon collective et qu'un compte-rendu présente de façon synthétique :

- les conditions et modalités de travail,
- les liens avec des métiers et des perspectives d'orientation,
- le travail réalisé de chaque membre du groupe.

Phase de restitution et de mise en commun

Activités proposées :

La présentation à tous les élèves des différentes « productions » peut prendre des formes variées : restitution orale, utilisation des technologies de l'information et de la communication, exposition.

Elle doit fournir l'occasion d'une mise en commun des différentes expériences et découvertes afin de :

- présenter des perspectives larges dépassant les centres d'intérêts individuels,
- formaliser les connaissances acquises, permettre une évaluation des acquis.

Des approches diversifiées

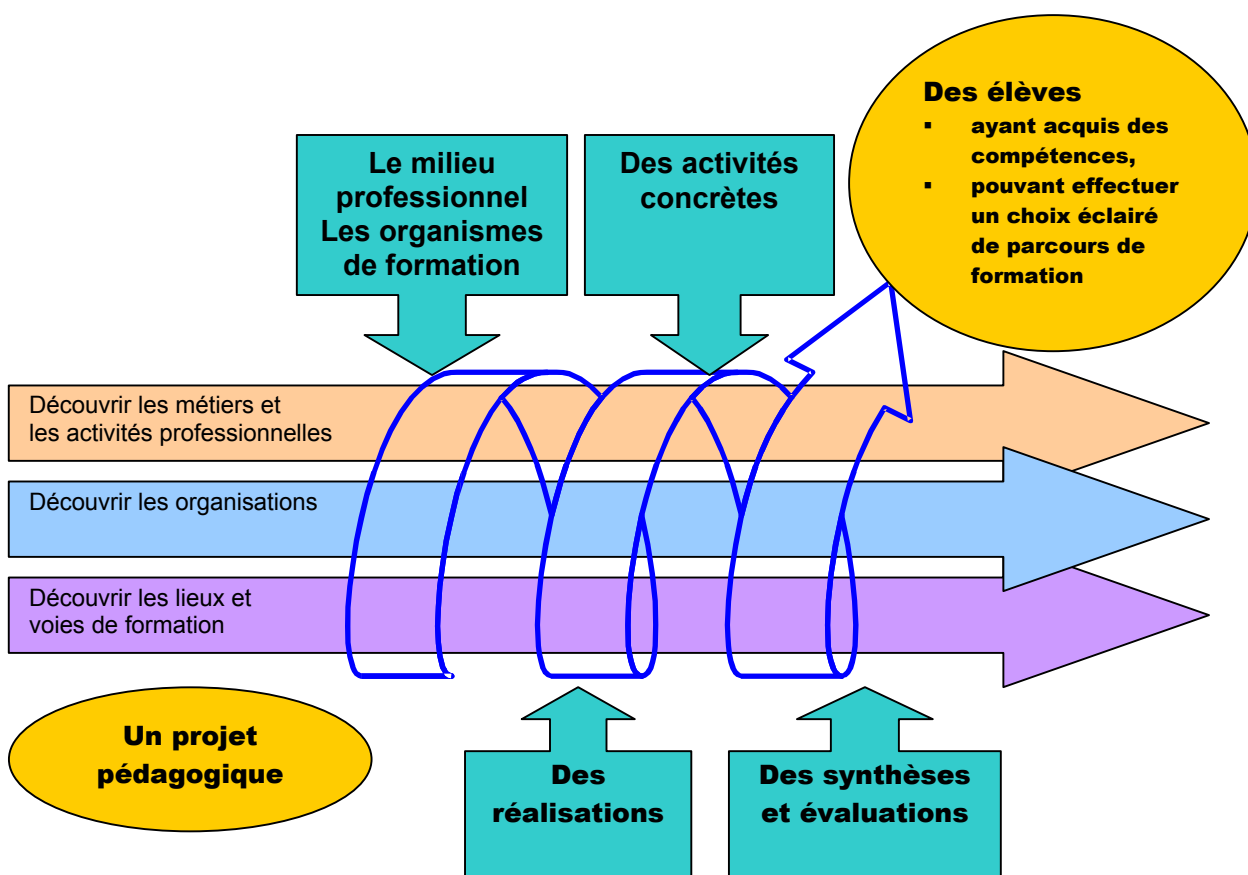
La complexité et la diversité du monde professionnel, les différents points de vue sous lesquels il est possible de l'étudier et le volume horaire attribué à l'option découverte professionnelle **interdisent une approche exhaustive**.

On trouve dans le tableau ci-dessous quelques exemples d'activités pédagogiques pouvant être proposées aux élèves, en correspondance avec les objets d'études concernés.

Type d'activité	Objets d'étude concernés
Exploration d'une (ou de plusieurs) entreprise(s) locale(s)	<ul style="list-style-type: none"> - les produits et/ou services réalisés, - l'organisation de l'entreprise, - les métiers, les activités et les qualifications, - les contraintes économiques et les relations avec l'environnement économique et social, - la culture et l'histoire de l'entreprise, - l'incidence des évolutions technologiques et socio économiques, - les partenariats et les liens avec les établissements de formation.
Exploration d'un champ professionnel	<p>Le champ professionnel peut être considéré comme un sous ensemble de métiers et d'organisations agrégés autour d'une famille de produits, d'ouvrages ou de services caractéristiques d'un secteur économique donné. Pour la typologie des champs professionnels, on se rapportera utilement à l'annexe du décret modifié relatif à l'orientation et l'affectation des élèves.</p> <p>On peut citer par exemple les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ du BTP, ▪ de l'automobile, ▪ de l'hôtellerie restauration, ▪ de la santé. <p>Une telle exploration concerne notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'histoire du « secteur » et ses évolutions passées et à venir, ▪ Les produits ou services, les réalisations ou les prestations, ▪ Les matériaux, les processus et procédés, ▪ Les domaines de connaissances et compétences, ▪ Les emplois et les qualifications.
L'exploration d'une famille de métiers	<p>Pour une famille de métiers donnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la maintenance, - de la vente, - de la production, <p>sont concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les activités professionnelles, - les entreprises concernées, - les fonctions de l'entreprise concernées, - le contexte professionnel, - les tâches (données et ressources, résultats attendus, autonomie et responsabilité...), - les conditions de travail, - l'évolution de l'emploi, - les métiers émergents, - l'incidence des évolutions technologiques et économiques.

Il convient d'entreprendre l'approche des milieux professionnels et des voies de formation en s'appuyant sur des séquences visant **un nombre limité d'objets d'étude** et sur des **problématiques illustrant et structurant l'enseignement** de découverte professionnelle.

Éléments étudiés	Exemples de problématique	Exemples d'activités
Les métiers	Comment des tâches élémentaires peuvent-elles constituer des métiers ?	Observations lors d'une visite d'entreprise
Les organisations	Comment la taille d'une entreprise influence t-elle son l'organisation?	Comparaisons entre une entreprise artisanale et une entreprise industrielle
Les parcours de formation	Quelle adéquation entre les parcours de formation et les parcours professionnels ?	Interviews de professionnels



3.3 Les ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les activités de recherche d'informations interviennent à chaque étape de la découverte professionnelle. Elles font partie des situations actives et pratiques et visent à la construction de représentations plus précises de l'environnement professionnel.

Les élèves prélèvent les données pertinentes à des sources variées (ONISEP, CIDJ, branches et fédérations professionnelles, médias) et proposées sous des formes diversifiées (documents écrits, audiovisuels ou multimédias). Ils doivent rechercher où s'informer, auprès de qui, délimiter le champ de l'information pertinente, analyser et critiquer les données recueillies, organiser, mettre en forme et restituer les informations trouvées.

La mise en œuvre des activités de recherche d'information s'effectue à travers des **situations pratiques et actives** recourant notamment aux technologies de l'information et de la communication. Parmi les moyens à utiliser pour ancrer les contenus de l'option découverte professionnelle, des visites d'information et/ou des séquences de découverte en entreprises, au sein d'associations, de collectivités locales ou territoriales ou dans des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, des établissements de l'enseignement supérieur trouvent naturellement leur place.

Des activités d'élaboration de documents ou de contribution à des productions diverses constituent des traces concrètes de l'enseignement de l'option découverte professionnelle. Elles peuvent prendre la forme de Cd-rom de présentation des entreprises de la région ou de familles de métiers, de comptes rendus de visites, de revues de presse, de reportages écrits ou audiovisuels, de panneaux d'exposition, de supports de communication d'entreprise, etc.

Des activités collectives de mise en commun sont organisées pour un partage d'expériences entre les élèves. Elles peuvent utilement comporter des temps forts où sont valorisés des productions abouties pour un public plus large que celui constitué par la classe elle-même.

On trouve, dans le tableau ci-après, des exemples d'activités pouvant ainsi être proposées. Ces exemples ne sont pas limitatifs. Leur ordre de présentation ne constitue pas une proposition de déroulement chronologique.

Axe d'actions	Objets de recherche d'information	Situations pratiques et actives	Productions	Mise en commun et synthèse
<p>Découverte de métiers et d'activités professionnelles</p>	<p>La classification des métiers</p> <p>Les caractéristiques des métiers</p> <p>Les éléments descripteurs des métiers (nature du travail, qualités requises, conditions de travail, partenaires de travail)</p> <p>Les familles des métiers</p> <p>Les milieux d'exercice des métiers</p> <p>La répartition quantitative des métiers</p>	<p>Étude de textes ou de vidéos décrivant des métiers</p> <p>Enquêtes auprès de professionnels sur leur lieu de travail</p> <p>Invitation de professionnels pour des exposés dans l'établissement</p> <p>Travail individuel ou en groupe au CDI (Autodoc/Kiosque)</p> <p>Stages en entreprises</p> <p>Organisation de séjours d'observation en milieux professionnels</p> <p>Interviews de professionnels lors de forums</p> <p>Observation de reportages vidéo ou de films sur des entreprises</p> <p>Sélection dans la presse locale d'articles relatifs à l'exercice des professions</p> <p>Relevé des petites annonces décrivant des profils de postes de travail</p> <p>Prises de contact avec des organismes comme l'ANPE, les chambres consulaires</p> <p>Visites de musée (CNAM, La Villette, Écomusées)</p> <p>Réalisations simples en liaison avec un métier, une entreprise ou un organisme de formation</p>	<p>Fiches présentant les métiers</p> <p>Articles pour le journal du collège</p> <p>Grille d'interviews et questionnaire d'enquête</p> <p>Pages HTML pour alimenter le site du collège</p> <p>Exposés ou reportages sur des métiers</p>	<p>Réalisation d'un dossier de presse</p> <p>Réalisation d'une exposition sur les métiers</p> <p>Organisation d'un débat avec l'ensemble des élèves de troisième du collège</p> <p>Présentation publique de photographies ou d'affiches</p> <p>Réalisation d'une exposition présentant l'évolution ou la création d'une entreprise ou d'une production de biens ou de services</p> <p>Constitution d'une base de données à partir des métiers ou des entreprises découverts</p> <p>Construction d'un glossaire des connaissances acquises sur le monde professionnel</p>

Axe d'actions	Objets de recherche d'information	Situations pratiques et actives	Productions	Mise en commun et synthèse
Découverte des organisations	<p>Le lien métiers/ fonctions</p> <p>Les évolutions des process de production</p> <p>Les étapes de la réalisation de produits</p> <p>Les caractéristiques de l'emploi dans l'environnement local</p> <p>Les structures des entreprises locales</p> <p>Les caractéristiques de la population active</p> <p>Les secteurs d'activités des principales entreprises</p>	<p>Sélection d'articles de presse relatifs au tissu économique et social local</p> <p>Repérage et enquêtes sur les métiers exercés dans une entreprise, dans un organisme situé à proximité du collège</p> <p>Interviews de femmes exerçant des métiers peu féminisés et d'hommes exerçant des métiers dans lesquels ils sont peu nombreux</p> <p>Interviews de professionnels d'un même métier, en activité et retraités</p> <p>Recherche de documents de références pour une approche historique des changements dans les processus de production (visites d'écomusées, films...)</p> <p>Organisation en classe d'un débat sur l'égalité entre les hommes et les femmes au travail</p>	<p>Élaboration de schémas présentant l'articulation entre les différentes fonctions d'une entreprise</p> <p>Réalisation de diaporamas</p> <p>Réalisation d'affiches à exposer</p> <p>Élaboration de tableaux de classification des entreprises du bassin d'emploi local en fonction de divers critères (taille, structure, secteurs de production...)</p> <p>Établissement d'une typologie des entreprises du bassin</p>	<p>Réalisation d'un dossier de presse</p> <p>Élaboration d'un « petit journal » distribué dans le collège</p> <p>Réalisation au collège d'une exposition sur les métiers</p> <p>Organisation d'un débat avec l'ensemble des élèves de troisième du collège</p> <p>Présentation d'une exposition sur des établissements de formation</p> <p>Constitution d'une base de données à partir des métiers ou entreprises découverts</p> <p>Construction d'un glossaire des connaissances acquises sur le monde professionnel</p>

Axe d'actions	Objets de recherche d'information	Situations pratiques et actives	Productions	Mise en commun et synthèse
<p>Découverte de lieux et de modalités de formation</p>	<p>Des parcours d'études de professionnels</p> <p>Documentation sur les voies d'orientation après la troisième</p> <p>Documentation sur les diplômes accessibles après la troisième</p> <p>Documentation sur les acteurs locaux de la formation</p> <p>Documentation sur les missions des organismes ou des services comme le CIO, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, l'ANPE, l'INSEE, la mission locale...</p>	<p>Interviews par chaque élève de 2 ou 3 professionnels sur leur parcours professionnel</p> <p>Recueil d'informations dans des publications sur les formations</p> <p>Recueil d'informations dans des documents de présentation des établissements de formation</p> <p>Organisation de rencontres et débats au collège avec des élèves ou étudiants en formation à différents niveaux</p> <p>Stages de découverte des formations proposées dans les lycées de proximité, les CFA et dans des établissements de formation supérieure</p> <p>Séquence d'information au CIO</p> <p>Visite à la Délégation régionale de l'ONISEP</p> <p>Présentation des différents enseignements de détermination de seconde et des spécialités de BEP et CAP par des professeurs ou d'anciens élèves du collège</p> <p>Organisation de rencontres et débats au collège avec des représentants des différents organismes professionnels et de formation</p>	<p>Rédaction d'articles de présentation des organismes intervenant dans l'emploi et la formation</p> <p>Préparation d'une séance d'information aux parents d'élèves sur l'orientation après la troisième</p> <p>Organisation de jeux de questions-réponses sur les diplômes et formations</p> <p>Interview d'élèves en formation initiale, en alternance</p> <p>Témoignages d'élèves et d'enseignants de lycée</p>	<p>Réalisation d'un dossier de presse</p> <p>Élaboration d'un « petit journal » distribué dans le collège</p> <p>Réalisation au collège d'une exposition sur les métiers</p> <p>Organisation d'un débat avec l'ensemble des élèves de troisième du collège</p> <p>Présentation d'une exposition sur des établissements de formation</p> <p>Constitution d'une base de données à partir des métiers ou des entreprises découverts</p> <p>Construction d'un glossaire des connaissances acquises sur le monde professionnel</p>

3.4 Le DÉROULEMENT de l'OPTION

Les élèves sont issus de classes différentes. L'emploi du temps doit s'adapter à la nature des activités à réaliser. Afin de pouvoir organiser les activités liées à la rencontre de professionnels partenaires, aux visites d'établissement de formation comme les activités de production ou de communication, le regroupement total ou partiel des trois heures hebdomadaires doit être privilégié.

Les spécifications de l'enseignement, en particulier la gestion individualisée de la formation, nécessitent des groupes à effectif limité.

L'enseignement doit être confié à **une équipe** formée par exemple de deux à trois professeurs, du professeur documentaliste et du conseiller d'orientation psychologue. L'un d'entre eux facilite les relations à l'intérieur de l'équipe et avec les différents partenaires, en particulier pour le suivi des élèves et la préparation des rencontres ou visites.

Il est souhaitable qu'une partie importante du travail permettant de formaliser le projet de l'élève puisse être achevée avant que les vœux d'orientation ne soient exprimés. Le travail réalisé sur l'éducation à l'orientation (avec le professeur principal, le conseiller d'orientation psychologue...) doit s'articuler avec les objectifs de l'option.

Par ailleurs, la progression doit être synchronisée avec les manifestations locales ou régionales, souvent organisées au second trimestre, comme les salons d'information ou les journées portes ouvertes.

Un professeur peut gérer l'ensemble du groupe pour les phases de lancement et de synthèse. Dans le cas d'activités plus individualisées, l'élève peut mener par lui-même des recherches d'informations, contribuer à des réalisations. Cette pratique pédagogique implique qu'il puisse accéder à des ressources documentaires locales (CDI), à des ressources en ligne, à des outils de communication et de présentation (TICE), et enfin à des moyens de réalisation qui peuvent être ceux de salles spécialisées existantes : laboratoires de sciences, salles de technologie. Ces activités doivent se dérouler dans le respect des textes en vigueur concernant les responsabilités à l'égard des élèves.

3.5 L'ÉVALUATION des COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences acquises par les élèves prend en compte **les spécificités de l'option** :

- des activités individuelles et collectives dans lesquelles l'élève est amené à produire et/ou expérimenter,
- une progression qui allie une préparation à la découverte sous la conduite du professeur et un approfondissement dans une démarche plus individuelle et autonome,
- une formalisation des connaissances qui s'appuie sur les informations rassemblées par l'élève,
- une démarche qui prend appui sur un apport cohérent des différentes disciplines.

L'évaluation, réalisée au cours d'un processus continu, s'attache à prendre en compte plusieurs aspects de la formation :

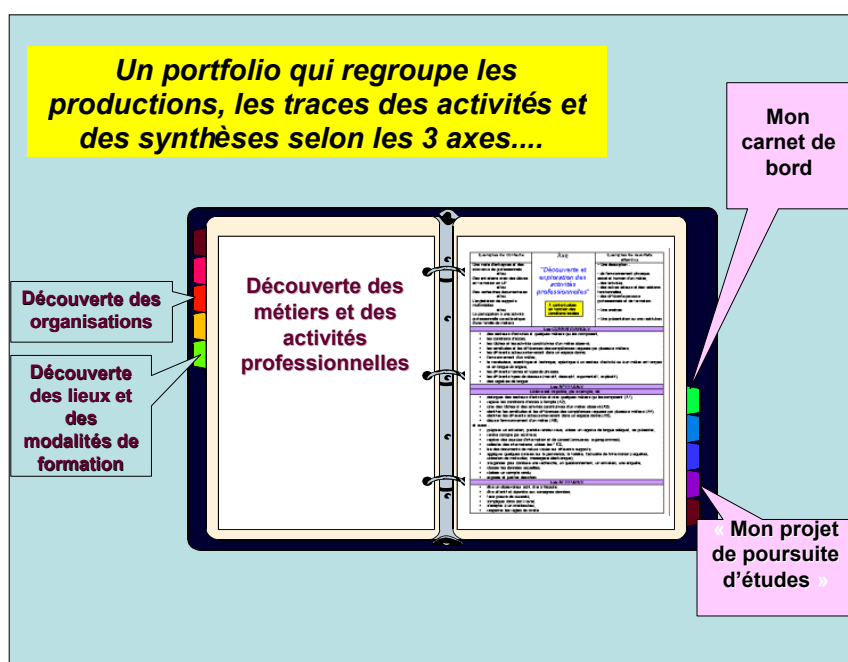
- l'implication de l'élève et sa contribution au travail collectif. Sa prise en compte permet de réguler les apprentissages par un suivi individualisé et par la correction des erreurs. Le professeur peut être amené à rappeler les consignes, réguler les groupes de travail, faciliter les démarches en proposant des activités intermédiaires ;
- l'acquisition des compétences inscrites dans les orientations pédagogiques ; il s'agit là de comparer les compétences manifestées par chacun aux compétences attendues. Le professeur peut notamment mesurer ces compétences par des entretiens ou par la réalisation par les élèves de documents récapitulatifs ;
- l'interprétation et l'analyse des situations mises en œuvre (démarche d'information, choix et solutions retenues). La contribution à une production constitue également un moyen utile d'évaluation.

Le professeur peut donc être amené à exploiter plusieurs situations d'évaluation :

- dans l'action, pour apprécier la capacité de l'élève à remplir sa (ou ses) mission(s), seul ou en groupe, sa contribution au projet commun, son esprit d'initiative, son assiduité, la tenue et le contenu de son « portfolio » de compétences¹,
- lors des synthèses intermédiaires ou finales, en jugeant des compétences acquises,
- dans la présentation des résultats terminaux obtenus en prenant la qualité de la communication (écrite, orale, directe ou médiatisée) et la mise en relation des résultats avec les objectifs initiaux (utilisation d'une grille d'analyse).

¹ Selon R. BIBEAU, [Direction des Ressources Didactiques. Ministère de l'Éducation au Québec] le portfolio de compétences est une « Collection d'œuvres propre à refléter le talent de son auteur », un « Cartable des investissements et des documents afférents », « Une collection des travaux d'un élève qui fait foi de ses compétences en conservant des traces pertinentes de ses réalisations. Il rend compte du cheminement personnel de l'élève.

Un exemple :



4 - L'ENSEIGNEMENT dans son CONTEXTE

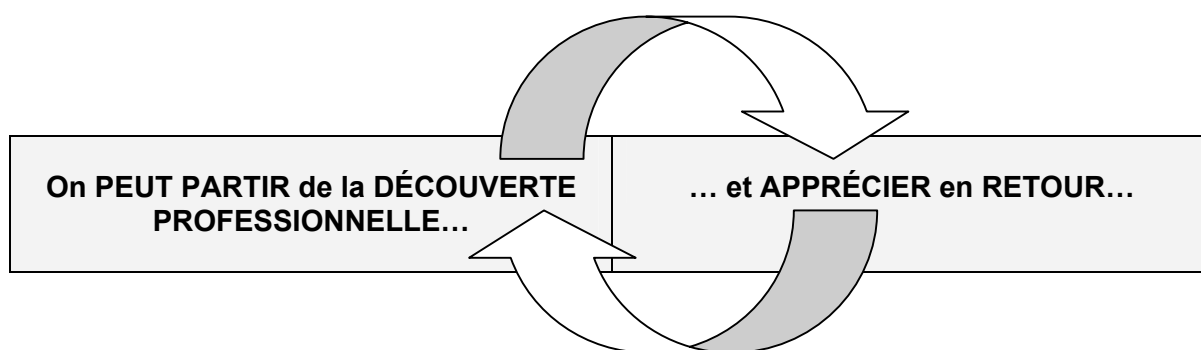
4.1 L'ARTICULATION avec les ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les disciplines sont concernées mais comme en écho et non sollicitées comme telles.

L'enseignement de découverte professionnelle mobilise l'expertise de diverses disciplines au fil des activités proposées :

- les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences de découverte professionnelle,
- la découverte professionnelle apporte des situations pédagogiques utilisables dans les disciplines.

Les éléments suivants sont extraits d'une réflexion collective d'experts disciplinaires.



Les disciplines sont listées par ordre alphabétique.

<i>Depuis... ... les arts plastiques</i>	<i>... et en retour</i>
<p>L'environnement visuel quotidien et immédiat des élèves peut être un excellent terrain d'exploration pour repérer tous les métiers qui contribuent à sa mise en œuvre (création, construction, entretien, organisation...).</p> <p>En partant de réalisations repérées, infimes (la naissance d'un ticket de métro) ou monumentales (la construction d'une place), il est possible de collecter des images pour conduire un travail d'enquêtes sur les plans, les croquis, les projets, la commande, les programmes et ainsi remonter aux métiers.</p>	<p>La découverte des métiers a une incidence sur la compétence des élèves à observer leur environnement, à en interroger les images et le sens, à développer leur sens critique. En découvrant les métiers liés à l'environnement et les métiers artistiques, les élèves développent leur sens critique et esthétique et leur responsabilité à l'égard de l'environnement.</p>
<i>Depuis... ... l'éducation musicale</i>	<i>... et en retour</i>
<p>Ses objectifs conduisent à percevoir l'objet sonore dans sa dimension et sa complexité propre, à développer en partant de l'écoute une capacité d'analyse et l'acquisition de repères précis.</p> <p>Apprendre, mémoriser puis produire dans le cadre d'un projet collectif où chacun tient sa partie, accroître ses qualités d'improvisation, créer, prendre le risque d'une interprétation, seul face à un public : ce sont là des objectifs qui croisent ceux de la découverte professionnelle.</p>	<p>La découverte professionnelle a une incidence sur les compétences des élèves à réinvestir leurs acquis dans d'autres contextes, à maîtriser par ailleurs le domaine sonore dans toute sa dimension.</p>
<i>Depuis... ... l'éducation physique et sportive</i>	<i>... et en retour</i>
<p>La multiplicité des expériences individuelles et collectives, sur les plans méthodologique et moteur, permet de construire en EPS une éducation à l'autonomie, à la solidarité, à la responsabilité.</p> <p>Sont notamment sollicitées des situations analogues à celles rencontrées dans l'observation d'activités professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situations de coopération, de confrontation, de communication : résoudre et maîtriser les problèmes posés par la coopération en vue d'une action collective ; construire et développer des actions destinées à être vues et jugées - de développement de la connaissance de soi : surmonter les appréhensions et savoir prendre des décisions, développer les perceptions sensorielles. 	<p>L'option permet la découverte culturelle d'un champ professionnel lié aux Activités Physiques, sportives et artistiques.</p> <p>Elle donne du sens au contenu des apprentissages théoriques d'autonomie, de solidarité, de responsabilité.</p> <p>Elle donne l'occasion d'ancrer dans le réel les compétences transversales développées (esprit critique, collaboration autour d'un projet commun).</p>

<i>Depuis... ... le français</i>	<i>... et en retour</i>
<p>L'enseignement du français au collège vise à donner à tous les élèves les mêmes connaissances fondamentales dans les domaines linguistique et culturel, à les mettre en mesure de s'exprimer et de structurer leur jugement.</p> <p>Les compétences de maîtrise de la langue et du traitement de l'information sont essentielles pour l'enseignement de découverte professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se documenter, lire, comprendre, analyser, interpréter, restituer, - s'exprimer par écrit, s'exprimer à l'oral (communiquer), - écrire des fictions et des textes fonctionnels, écrire pour soi, écrire pour autrui... <p>En particulier les formes de l'argumentation, l'expression de soi, la prise en compte d'autrui trouvent écho dans les exigences de l'option : s'adapter à son interlocuteur, savoir observer, écouter, présenter ses choix en sont en effet une donnée essentielle.</p>	<p>Les activités engagées offrent à l'élève l'occasion d'une pratique finalisée et socialisée tant de l'écrit que de l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écriture pour autrui (compte rendu, résumé, lettre de motivation, fiche, restitution), - écriture pour soi : prise de notes, relevé d'informations personnelles, carnet de bord, - présentation orale de son travail à la classe, individuelle ou collective. <p>Les activités de traitement de l'information et l'autonomie de lecture de l'élève sont valorisées et renforcées par ce détour.</p>
<i>Depuis... ... l'histoire et la géographie</i>	<i>... et en retour</i>
<p><i>L'histoire et la géographie</i> sont à même de contribuer à une contextualisation de la découverte professionnelle.</p> <p>Ainsi, en classe de troisième on étudie, pour la période allant de 1945 à nos jours, la croissance économique mondiale et ses fluctuations, l'évolution démographique, les transformations du travail et des modes de vie, la circulation des hommes et des biens, l'urbanisation, les migrations. S'agissant plus particulièrement de la France, on présente les mutations du système productif, agricole, industriel et des services...</p> <p>Ces thèmes aident à mettre en perspective les constats faits au cours de cette période et à en comprendre le sens. Sont notamment en jeu le choix d'un secteur d'activité par l'entreprise, son insertion dans le tissu économique local, national, voire international, son organisation du travail, les qualifications professionnelles et les compétences personnelles exigées.</p>	<p>La découverte professionnelle apporte une série d'observations qui sont autant de documents pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, disciplines fondées sur la sélection, la critique, l'analyse et l'interprétation de sources d'origines les plus diverses.</p> <p>Cet apport original de documents contribue à donner à l'Histoire Géographie une image d'ouverture sur le réel.</p>

<i>Depuis...</i> <i>... les langues vivantes</i>		<i>... et en retour</i>	
<p>Un des objectifs majeurs de l'apprentissage d'une langue en collège est l'implication des élèves dans des activités de communication.</p> <p>Pratiquer des langues, c'est se confronter à l'autre dans son expression, ses références, son attitude.</p> <p>L'univers professionnel est un lieu privilégié de ces confrontations.</p>	<p>La découverte professionnelle donne aux élèves de nouvelles occasions de consolider leurs aptitudes ou même de se réconcilier avec une langue en l'abordant par des tâches différentes, en prise directe avec la réalité.</p> <p>Les thèmes d'études ou d'exploration peuvent rejoindre la thématique culturelle de la langue étrangère concernée dans un ancrage européen et même international.</p>		
<i>Depuis...</i> <i>... les mathématiques</i>		<i>... et en retour</i>	
<p>A travers la résolution de problèmes, la modélisation de quelques situations, la démonstration, les mathématiques permettent aux élèves de situer dans leur contexte leurs connaissances lors des activités de découverte professionnelle.</p> <p>Au-delà de la langue usuelle, les différentes formes d'expression (nombre, symboles, figures, tableaux, schémas, graphiques), mises en œuvre tout au long de l'enseignement de mathématiques au collège, aident les élèves à interpréter leurs observations.</p>	<p>Les observations, les constats et les questions à résoudre lors de situations professionnelles donnent l'occasion aux élèves de prendre conscience des liens étroits entretenus entre la discipline mathématique et d'autres domaines. Elles permettent aussi de voir les compétences développées dans l'activité mathématiques mises concrètement en œuvre.</p>		
<i>Depuis...</i> <i>... les sciences physiques et chimiques</i>		<i>... et en retour</i>	
<p>Les sciences physiques et chimiques aident à concrétiser le champ de la découverte professionnelle, notamment en abordant les problèmes liés à la sécurité des personnes et des biens, en responsabilisant l'élève, en le confrontant au réel, en ancrant l'enseignement dans l'environnement quotidien. Les applications industrielles s'appuient sur des principes physiques.</p>	<p>Les constats effectués par les élèves pendant les périodes d'observation en entreprise font ainsi écho à l'enseignement donné au collège et en éclairent le sens. Les observations en situation de pratiques professionnelles viennent nourrir et enrichir les enseignements reçus en classe par la réalité du monde professionnel.</p>		
<i>Depuis...</i> <i>... les sciences de la vie et de la terre</i>		<i>... et en retour</i>	
<p>Les sciences de la vie et de la terre permettent d'approcher concrètement le monde qui nous entoure et de donner les bases scientifiques nécessaires pour aborder les domaines éducatifs en matière de santé, d'environnement et de sécurité.</p> <p>Elles permettent de développer, à partir d'un intérêt existant chez les élèves, des compétences transversales, des savoir-faire techniques mais aussi d'acquérir une attitude raisonnée en matière de responsabilités individuelle et collective fondées sur les connaissances scientifiques acquises au collège.</p>	<p>La découverte professionnelle apporte un champ d'application concret qui permet à l'élève d'appréhender et de comprendre au moyen des connaissances scientifiques et des compétences méthodologiques et techniques acquises en SVT, le monde dans lequel il a une responsabilité.</p> <p>La découverte de nombreux domaines comme ceux de l'agro-alimentaire, des biotechnologies, de la pharmacologie, du paramédical, des problèmes environnementaux, de la protection et de la gestion des milieux, de la protection et de la gestion des ressources de la climatologie, des risques naturels et des risques</p>		

	anthropomorphiques... sont autant de voies qui contribuent à une orientation positive des élèves.
Depuis... ... la technologie	... et en retour
L'élève possède une culture technologique lui permettant d'appréhender la globalité du cycle de vie d'un produit ou service, son contexte socio économique, les processus et procédés utilisés, l'organisation de l'entreprise. Les connaissances et compétences acquises dans le domaine des TIC trouvent naturellement leur réinvestissement dans les activités de recherche d'informations et de production de supports de communication relatifs aux activités de découverte professionnelle.	La découverte professionnelle contribue efficacement : - à la contextualisation d'apports de connaissances relatifs aux produits, processus et procédés observés en entreprise, - à l'enrichissement des connaissances relatives à l'organisation de l'entreprise, - à la mise en relation des connaissances technologiques avec les métiers, - à la définition d'un projet parcours de formation pour les élèves intéressés par une poursuite d'étude dans la voie technologique ou professionnelle.

La découverte professionnelle appelle chaque enseignant à tisser des liens entre les compétences mises en oeuvre dans les métiers et celles développées à l'école.

L'observation attentive et active des activités professionnelles implique en effet le repérage de compétences transférables ou non d'un métier à un autre et l'identification de spécificités professionnelles.

L'équipe éducative aura donc à aider l'élève :

- à faire émerger les points forts de ses observations,
- à les mettre en relation avec ses propres compétences.

Il est intéressant de construire avec les élèves un outil de formalisation où se croisent les **compétences attendues dans l'exercice professionnel**, recensées par l'observation (exercice de mise à distance) et le **repérage dans chaque discipline des capacités fondamentales** qui y répondent. Les enseignants veillent à valoriser ces compétences dans les dispositifs d'évaluation des élèves.

4.2 L'ARTICULATION avec l'ORIENTATION

L'approche « orientation » est transversale car elle s'appuie sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition lors de la découverte professionnelle pour susciter un approfondissement des représentations des élèves ainsi qu'une mise en relation dynamique des métiers ou secteurs d'activité avec les filières de formation. Il s'agit d'étayer progressivement les choix de poursuite d'études en fin de troisième ou au lycée en complémentarité et en cohérence avec la démarche d'éducation à l'orientation mise en place dans l'établissement.

Cette approche peut donc être prise en charge par les enseignants des diverses disciplines. Elle peut l'être également dans le cadre des techniques de recherche ou de mise en forme d'informations conduites par le professeur-documentaliste au CDI (avec le kiosque ONISEP en particulier) et par le conseiller d'orientation psychologue (COP) dans son champ d'expertise spécifique et avec les outils dont il dispose.

Le conseiller d'orientation psychologue apporte son concours à l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre de l'option de découverte professionnelle. Son intervention doit être préalablement définie et organisée par le directeur de CIO et le chef d'établissement.

Le conseiller d'orientation psychologue peut ainsi prendre en charge, en partenariat avec les autres membres de l'équipe éducative, certaines séquences telles que :

- l'aide à l'explicitation initiale des représentations des élèves,
- la mise en place, la préparation et l'exploitation de séquences de découverte des milieux professionnels, des métiers et des filières de formation,
- l'organisation périodique de bilans collectifs permettant de mesurer l'enrichissement des représentations des élèves,
- l'exploration des intérêts des élèves en vue d'approfondir l'investigation de champs professionnels, de métiers ou de formations,
- l'accompagnement de l'élève, à partir des connaissances et compétences acquises, dans l'élaboration et la formulation de son choix de poursuite d'études.

4.3 Les PARTENARIATS avec les ÉTABLISSEMENTS de FORMATION

Développés en cohérence avec la découverte des milieux professionnels, les partenariats avec les Établissements de formation situés en aval des Collèges doivent contribuer à élargir les connaissances des élèves concernant les filières et les modalités de formation, la relation formation-emploi, la liaison entre diplômes (ou certifications) et niveaux de qualification... Ils doivent être suffisamment denses pour permettre aux élèves d'appréhender la diversité des parcours offerts tant en formation initiale qu'en formation continuée, d'étayer la réflexion sur leur propre parcours et de stimuler leur ambition.

A partir d'une entrée métiers ou secteur professionnel, l'élève est par exemple amené à :

- élaborer une grille d'enquête avec par exemple une phase de travail au CDI ou au CIO, une première approche de l'auto-doc ONISEP...
- explorer le champ des diplômes préparés, des divers lieux de formation : LP, lycée, université, école professionnelle, CFA...
- définir les pré-requis nécessaires,
- s'informer des modalités pédagogiques.

Les activités de découverte doivent couvrir un éventail suffisamment large des formations. A titre d'exemple :

- **Au lycée professionnel**, l'élève est amené à découvrir les spécificités de l'enseignement professionnel, si possible à travers deux spécialités de secteurs différents, à s'interroger sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion selon les ressources locales.

- **Au lycée d'enseignement général et technologique**, l'élève peut s'informer sur les enseignements de détermination en participant si possible à une séquence. Il s'attache à définir les possibilités de poursuite d'études au-delà du cycle terminal.

- La découverte de l'**enseignement supérieur** doit également constituer un axe de travail de façon à mettre en perspective les études au lycée. Elle peut, par exemple, s'effectuer sous la forme d'un accueil dans un laboratoire de recherche ou de travaux pratiques.

Enfin, les structures d'accueil information et orientation du secteur peuvent être sollicitées : CIO, missions locales, points relais VAE...

Organisation

Des séquences en établissements et des rencontres avec des élèves, étudiants, enseignants ou professionnels, peuvent être organisées et coordonnées, selon le niveau, par le collège, l'inspection académique ou le rectorat.

Des conventions de partenariat peuvent être envisagées à ces différents niveaux. Le CIO peut aussi apporter une contribution (mise en cohérence des actions, coordination et mise à disposition de ses ressources).

4.4 Les PARTENARIATS avec les MILIEUX PROFESSIONNELS

Afin de contribuer au développement des relations avec le monde économique et comme le prévoit le décret modifié relatif à l'organisation de la formation au collège, tout élève de troisième doit accomplir un stage d'observation de l'ordre d'une semaine en milieu professionnel.

L'horaire consacré à ce stage n'est pas inclus dans celui de l'option. L'équipe pédagogique veille à la préparation et à l'exploitation de ce stage pour les élèves dont elle a la charge.

Ces partenariats permettent de confronter les élèves à **des situations professionnelles authentiques** (visites d'information et/ou séquences d'observation dans le monde économique et social, au sein d'associations ; interventions de professionnels, mise à disposition et/ou collaboration à la création de supports de formation). Ils contribuent à la mise en place de pratiques pédagogiques et à la construction des représentations par les élèves des différents secteurs d'activité, des milieux professionnels, des métiers comme de l'environnement économique et social.

Ils autorisent la découverte :

- du milieu professionnel, de ses finalités, des enjeux économiques et sociaux, de sa structuration et de ses fonctions,
- des différents types de structures,
- des différents modes d'organisation (organisation générale, démarches spécifiques : qualité, sécurité des biens et des personnes, respect de l'environnement),
- des métiers, des qualifications et des pratiques professionnelles,
- des différents modes d'embauche et d'insertion,
- des politiques de gestion des ressources humaines et de formation,
- des politiques sociales et salariales,
- des organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi.

La diversité des situations rencontrées doit permettre les synthèses et modélisations nécessaires à l'acquisition de compétences et connaissances transférables.

Les partenariats institutionnels

De nombreuses **branches professionnelles** ont signé avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche des conventions générales de coopération. Ces conventions permettent aux branches professionnelles concernées de mener des actions de partenariat qui se déclinent au plan local dans les structures de formation à partir de cadrages définis en commun.

Les entreprises et les branches professionnelles (qui n'ont pas de convention de coopération) peuvent aussi négocier des accords-cadres qui permettent de définir des axes de collaboration.

Pour en savoir plus, et notamment la liste des conventions et des accords-cadres, consulter le site <http://eduscol.education.fr> à la rubrique « enseignement professionnel », sous-rubrique « partenariat avec le monde professionnel ».

Les partenariats locaux

Le cadre juridique en vigueur permet des relations de plusieurs types avec les **ressources de proximité** (artisanat, PME...).

Ces partenariats peuvent se traduire par :

- des relations directes conduisant à :
 - des visites d'information et ou des séquences d'observation,
 - des interventions de personnels des milieux professionnels au collège, en faisant appel plus particulièrement aux conseillers d'orientation, aux conseillers de l'enseignement technologique, aux ingénieurs pour l'école,
 - des projets pédagogiques incluant des déclinaisons locales :
 - de conventions nationales prévoyant la découverte des métiers et des organisations comme les « Classes Jeunes de l'industrie » avec l'UIMM, les dispositifs résultat de la convention nationale avec EDF,
 - de conventions académiques et/ou départementales avec par exemple les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres de Métiers favorisant la relation entre les collèges et les différents partenaires économiques.

Il est souhaitable d'établir des partenariats avec des lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles de proximité qui peuvent constituer des médiateurs avec le monde socio-économique. Le Conservatoire National des Arts et Métiers peut aussi être mis à contribution.

- des relations indirectes avec :
 - l'utilisation des TICE : CD ROM, visioconférence, forum...
 - l'exploitation d'outils didactiques,
 - la participation à des concours permettant une mise en relation avec les milieux professionnels.

Organisation

Une **convention doit être passée entre le collège et l'entreprise ou l'organisme d'accueil**. Le cadre réglementaire est défini dans le B.O. n° 34 du 18 septembre 2003. Chaque convention comporte une annexe pédagogique qui définit les objectifs fixés, les activités proposées, les modalités d'évaluation, les conditions d'encadrement.

L'équipe pédagogique assure **la préparation** par une visite préalable de l'organisme d'accueil, **l'exploitation et l'évaluation** des activités des élèves.

Cadre juridique : Modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de seize ans
Décret N° 2003-812 du 26 août 2003. J.O. n° 199 du 29 août 2003

Extrait de l'article L.211-1 du code du travail : « Dans tous les cas, (...) une convention est passée entre l'établissement d'enseignement dont relève l'élève et l'entreprise. Aucune convention ne peut être conclue avec une entreprise aux fins d'admettre ou d'employer un élève dans un établissement où il a été établi par les services de contrôle que les conditions de travail sont de nature à porter atteinte à la sécurité, à la santé ou à l'intégrité physique ou morale des personnes qui s'y présentent »

TYPOLOGIE	Objectifs	Elèves	Activités possibles	Restrictions/autorisations	Couverture accident	Responsabilité civile
Les visites d'information Maximum : deux jours consécutifs	Découvrir l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement.	... de la sixième à la troisième. ... en groupe ou individuellement dès la classe de quatrième.	Découvrir les activités du milieu d'accueil. Réaliser des enquêtes en liaison avec les objectifs d'enseignement. Assister à des démonstrations répondant aux objectifs de formation.	1 - Les élèves ne peuvent pas accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par les articles R.234-11 à R.234-21 du code du travail. 2 - Ils ne peuvent ni procéder à des manœuvres ou manipulations sur machines, produits ou appareils de production, ni effectuer les travaux légers autorisés aux mineurs par le code du travail.	Dans le cadre général de l'organisation des sorties scolaires. Circulaire n° 96-248 du 25 octobre 1996. Pas de couverture accident du travail.	: Contrat Établissement scolaire : Contrat responsabilité civile établissement scolaire.
Les séquences d'observation Maximum : une semaine	Sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement.	... de quatrième et de troisième. ... en groupe ou individuellement.	Même chose que les visites plus... Participer à des activités du milieu d'accueil, à des essais, des démonstrations en liaison avec les objectifs de formation . Contact direct avec les acteurs dans leur milieu professionnel.	3 - Nécessaire encadrement de personnels de l'établissement d'enseignement ou de personnes responsables de leur accueil en milieu professionnel. 4 - Pas de visite médicale obligatoire.	Pour les accidents : règle de responsabilité de l'administration. Visites et séquences sont à prévoir dans le projet d'établissement.	<u>Entreprise et organisme d'accueil</u> responsabilité civile et avenant relatif à l'accueil d'élèves.

5. Les RESSOURCES UTILES

Ces ressources sont constituées par référence aux principaux sites Internet des professions, aux adresses des syndicats professionnels et à une ou deux publications utiles sur la profession.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Elle doit être complétée par celle des ressources régionales et locales.

AGRICULTURE et PECHE

Sites :

www.agriculture.gouv.fr

www.educagri.fr

Adresses utiles :

Assemblée permanente des chambres d'agriculture
8 avenue Georges V
75008 Paris

Publications :

Les métiers de l'agriculture et de l'élevage
(Coll. Parcours – ONISEP)

S'occuper d'animaux
(Coll. Parcours- ONISEP)

Les métiers de la nature et de l'environnement
(Coll. Parcours - ONISEP)

ARTISANAT

Généralités et artisanat d'art

Sites :

www.artisanat.info

www.APCM.com

www.metiersdart-artisanat.fr

Adresses utiles :

Assemblée permanente des chambres de métiers
12 avenue Marceau
75008 PARIS

Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA)
23 avenue Daumesnil
75012 PARIS

Publications :

Les métiers passion

Les métiers de l'artisanat d'art
(Coll. Parcours - ONISEP)

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Sites :

www.ffbatiment.fr

www.fntp.fr

www.ccca-btp.fr

Adresses utiles :

Fédération française du bâtiment
Direction de la formation
33, avenue Kléber
75784 PARIS CEDEX 16

Fédération nationale des travaux publics
Direction de la formation
3, rue de Berri
75008 PARIS

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
Direction de la formation
2 rue Béranger
75003 PARIS
Comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics
19 rue du Père Corentin
75680 PARIS CEDEX 14

INDUSTRIE

Sites :

www.industrie-jeunes.fr

www.afim.asso.fr

Site de la maintenance industrielle

www.cefi.org

Publications :

Les métiers de l'industrie
(Coll. Parcours – ONISEP)

AERONAUTIQUE et SPATIAL

Sites :

www.aeroemploifformation.com

Espace orientation Aireemploi
Tél : 01 48 16 71 71

Publications :

Les métiers de l'aéronautique
et de l'espace
(Coll. Parcours - ONISEP)

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Sites :

Voir les sites des constructeurs automobiles

Publications :

Les métiers de l'automobile
(Coll. Parcours-ONISEP)
Cédéroms : réalisation d'une automobile
(Coédition Delagrave / ONISEP)

CHIMIE

Adresses utiles :

Union des industries chimiques
14 avenue de la République
92800 Puteaux

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Sites :

www.metiers-industries-alimentaires.com

www.eveil.asso.fr/industrie_alimentaire.htm

Publications :

Livret « les industries alimentaires, des métiers à votre goût ! »
Bande dessinée « Prends ta place »
Interventions dans les collèges sur les métiers des Industries Alimentaires

Adresses utiles :

AGEFAFORIA
21 rue de Fortuny
75850 Paris cedex 17

INDUSTRIES DU MEDICAMENT

Adresses utiles

Direction des affaires sociales, de l'emploi et de la formation professionnelle
88 rue de la Faisanderie
75782 Paris cedex 16

PLASTURGIE	<p>Sites :</p> <p>www.plasturgie.org</p> <p>www.voyage-plasturgie.org</p> <p>www.laplasturgie.fr/focus.php</p>	<p>Publications :</p> <p>La plasturgie, ses technologies, ses formations, diplômes et métiers.</p> <p>Un dossier pédagogique pour les enseignants</p> <p>Stage pour un voyage dans la plasturgie.</p> <p>Atelier mobile Destination plasturgie (voir www.destination-plasturgie.com)</p>	
TEXTILE-HABILLEMENT	<p>Sites :</p> <p>www.forthac.fr</p> <p>Adresses utiles :</p> <p>Forthac 37-39 rue de Neuilly 92110 Neuilly</p>	<p>Publications :</p> <p>Les métiers de la mode (Coll. Parcours – ONISEP)</p>	
TERTIAIRE	TRANSPORT AÉRIEN	<p>Sites :</p> <p>www.airemploi</p> <p>www.airemploi.asso.fr</p> <p>Adresses utiles :</p> <p>Espace orientation airemploi Roissy pôle – le dôme – BP 10904 95731 Roissy CDG Cedex</p>	<p>Publications :</p> <p>Les métiers de l'aéronautique et de l'espace (Coll. Parcours – ONISEP)</p>
COMMERCE et DISTRIBUTION Grande distribution	<p>Sites :</p> <p>www.fcd.asso.fr/FCD</p> <p>Adresses utiles :</p> <p>Fédération des entreprises de commerce et de la distribution 12 rue Euler 75008 Paris</p>	<p>Publications :</p> <p>Les métiers du marketing et de la vente (Coll. Parcours – ONISEP)</p>	
Commerce interentreprise	<p>Sites :</p> <p>www.capinterentreprises-formation.com</p> <p>Adresses utiles ::</p> <p>Confédération française du commerce international 18 rue des pyramides 75001 Paris</p>		

SERVICES
AUTOMOBILES

Sites :

www.metiersdelauto.com

www.anfa-auto.fr

Publications :

Autofocus, lettre de
l'Observatoire de l'ANFA

TRANSPORT-
LOGISTIQUE-
TOURISME

Sites :

www.aft-iftim.com

Publications :

Métiers du transport logistique
(Collection Parcours-ONISEP)
Les métiers du tourisme
(Collection Parcours-ONISEP)

Adresses utiles

Adresse : AFT-IFTIM
46 avenue de Villiers
75017 Paris

BANQUE

Sites :

www.fbf.fr

Publications :

Les métiers de la banque
finance
(Collection Parcours-ONISEP)

Adresses utiles :

Association française des banques
17 rue la Fayette
75009 Paris

ASSURANCE

Sites :

www.ffsa.fr

Adresses utiles :

Fédération française des sociétés
d'assurances
26 boulevard Haussman
75011 Paris cedex

HÔTELLERIE-
RESTAURATION

Sites :

www.umih.fr

Adresses utiles :

Union des métiers et des industries de
l'hôtellerie
22 rue d'Anjou - 75008 Paris

SANITAIRE et
SOCIAL

Sites :

www.sante.fr

Publications :

Les métiers de la santé
(Coll. Parcours – ONISEP)
Les métiers médicaux
(Coll. Parcours – ONISEP)
Les métiers du paramédical
(Coll. Parcours – ONISEP)
Les métiers de l'animation et
du social
(Coll. Parcours – ONISEP)

NETTOYAGE-
PROPRETÉ

Sites :

www.itineraire-proprete.com

Adresses utiles :

Fédération des entreprises de propreté
34 boulevard Maxime Gorki
94808 Villejuif Cedex

Publications :

Zoom sur les métiers : propreté et services associés (ONISEP)

**FONCTION
PUBLIQUE**

Sites :

www.service-public.fr

Publications :

Choisir la fonction publique
(Coll. Les dossiers – ONISEP)

ARMÉE

Sites :

www.defense.gouv.fr/terre

www.defense.gouv.fr/marine

www.defense.gouv.fr/air

www.defense.gouv.fr/gendarmerie

Publications :

Les métiers de la défense
(Coll. Parcours – ONISEP)